

Convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société



Journées de recherche-action

« LA CONVENTION DE FARO : DÉFINIR LE PATRIMOINE ENSEMBLE »

Pour des pratiques innovantes de coopération entre société civile et acteurs institutionnels

Séance plénière

Mardi 27 septembre 2002 de 9h à 12h30

Salle Jacques Chaban-Delmas

Hôtel de Région, Bordeaux

Organisé par¹

le Conseil de l'Europe avec la Région Nouvelle Aquitaine et la Ville de Bordeaux



en collaboration avec



¹ Groupe de travail : Kirten Lecocq (Halles des Douves), Jean-Michel Lucas (Laboratoire de transition vers les droits culturels), Maël Lucas (Laboratoire de transition vers les droits culturels), Fabienne Manguy (Région Nouvelle-Aquitaine), Francesc Pla (Conseil de l'Europe), Aline Rossard (Ligue de l'enseignement), Prosper Wanner (Réseau européen de la Convention de Faro)

PROGRAMME

9h00 Accueil

SESSION D'OUVERTURE

9h30 Interventions de

M. Alain ROUSSET, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine (ou son.sa représentant.e)

M. Pierre HURMIC, Maire de Bordeaux (ou son.sa représentant.e)

M. Francesc PLA CASTELLORT, Division de la Culture et du Patrimoine Culturel du Conseil de l'Europe

TABLES RONDES

10h15 **SOCIETE CIVILE ET PATRIMOINE**

Dans le cadre de l'action publique, quelle place et quel rôle pour les communautés patrimoniales dans la définition de ce qui fait patrimoine pour la société ?

Animée par Fabienne MANGUY (*Service Patrimoine et Inventaire, Région Nouvelle-Aquitaine*)

Intervenants

Violeta DERKOVIC, coordinatrice du centre culturel de Svilara et membre de l'association citoyenne Almašani du quartier ancien de Kraj d'Almaški à Novi Sad, capitale européenne de la Culture en 2022 (Serbie)

Hadrien ROZIER, Docteur en Histoire de l'art, Chargé d'études Inventaire du Patrimoine, Communauté d'Agglomération Pays Basque (France)

10h45 **PLURALITE DE SIGNIFICATIONS ET APPORTS DU PATRIMOINE**

Comment prendre en compte, dans une approche démocratique, les différentes significations (scientifiques, institutionnelles, politiques, de la société civile...) attribuées au patrimoine culturel et leurs apports à la société ?

Animée par Jean-Michel LUCAS (*Laboratoire de transition vers les droits culturels*)

Intervenants

Claudia CASTELUCCI, Directrice d'ATRIUM (Architecture des Régimes Totalitaires dans la Mémoire Urbaine de l'Europe), Itinéraire culturel européen, Forli (Italie)

Charles QUIMBERT, chanteur et musicien, ancien Directeur de l'association Bretagne Culture Diversité et artisan de l'inscription du fest-noz sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, par l'UNESCO

11h 15 **Pause**

11h30 PALABRES ET CONCILIATIONS

Comment mettre en œuvre durablement une responsabilité partagée du patrimoine culturel, depuis son identification jusqu'à sa mise en valeur ?

Animé par Prosper WANNER (*SCIC Hôtel du Nord, Réseau européen de la Convention de Faro*)

Intervenants

Blanca MIEDES-UGARTE, professeure d'économie de l'université d'Huelva, Membre du Comité de Pilotage de la Plateforme Participative Urbaine, Plan Intégral du district 5, Huelva (Espagne)

Vincent VESCHAMBRE, professeur en sciences sociales à l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon, directeur du RIZE (centre culturel de Villeurbanne dédié aux mémoires, cultures et échanges), Villeurbanne (France)

DEBAT ET PERSPECTIVES

12h00 Echanges avec la salle
Modéré par Francesc PLA (*Conseil de l'Europe*)

12h15 Synthèse et ouverture sur les ateliers de recherches
Jean-Michel LUCAS (*Laboratoire de transition vers les droits culturels*)